

SEANCE DU 23 MAI 2020 à 10H30

L'an deux mil vingt le vingt trois mai à dix heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS-COMMUNE NOUVELLE, les membres du Conseil Municipal de JUGON LES LACS-COMMUNE NOUVELLE proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis au Foyer rural sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10, L.2121.11, L.2121.12, L.2122-8 et L. 2122-14 du Code des Collectivités territoriales.

Secrétaire de séance :

M. Alexis POIDEVIN, le plus jeune des membres, a été désigné comme secrétaire de séance.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Roger AUBREE, Maire, qui a déclaré installer : M. Eric MOISAN, Mme Julie POUPART, M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. M. Laurent TRONEL , Mme Gwenaëlle AOUTIN, M. Patrick MÉNARD, Mme Chantal TARDY, M. Mickaël CARDIN, Mme Mauricette DIRR, M. Alexis POIDEVIN, Mme Servane GESRET, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, M. Robert LEBLANC, Mme Natacha CARRO, M. Jacky GILLET, Mme Adeline BRIVE, M. Cédric BOUGON, Mme Stéphanie FLÉGEAU, M. Philippe BERTRAND, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Thierry LÉBOUCHER dans leur fonction de conseillers municipaux.

Discours de M. le Maire, Roger AUBREE :

*«Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens,*

*Je viens de procéder à l'installation des **membres du Conseil Municipal de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, proclamés par le bureau électoral à la suite des élections du 15 mars 2020.***

Les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la COVID 19 ont retardé cette installation prévue initialement entre le vendredi 20 mars et le Dimanche 22 Mars.

Je réitère mes félicitations aux élus mais aussi bien sur à tous les candidats, tous ont permis que vive la démocratie dans notre commune.

Il s'agit là du dernier acte de mon mandat de Maire. Il n'en est pas moins essentiel.

Dans ce contexte particulier vous m'autoriserez ces quelques mots.....

Au terme de ce petit discours je vais retirer mon écharpe avec je dois le dire un petit pincement au coeur mais sans regrets.

Un petit pincement au coeur parce que cette écharpe, c'est le symbole de la fonction de Maireet j'ai été honoré et fier de la porter.....et je remercie mes concitoyens et mes collègues élus pour la confiance qu'ils m'ont accordée il y a un peu plus de 6 ans (mars 2014) et tout au long de ces 6 années, confiance réitérée en 2016 à la création de la Commune Nouvelle.

A partir du moment ou vous revêtez cette écharpe, vous n'êtes plus le même homme, vous devenez « Monsieur Le Maire ».

Oui j'ai été honoré et fier d'être « Monsieur Le Maire ».....mais j'espère surtout avoir été à la hauteur de la confiance qui m'a été accordée.

Sans regrets parce que j'ai le sentiment du devoir accompli au service de l'intérêt général de la Commune et de nos concitoyens, devoir accompli au sens d'avoir fait de mon mieux, même si tout reste à faire (et c'est tant mieux pour ceux qui prennent la suite)parce qu'une commune c'est un mouvement perpétuel, ça n'arrête jamais, et il faut avoir beaucoup d'humilité et de modestie, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas avoir d'ambition.

*Je crois sincèrement que **nous** n'avons pas à rougir de **notre** action durant ces 6 années et que notre commune est bien armée pour l'avenir. **Je dis « NOUS » parce que un Conseil Municipal c'est d'abord une équipe, que je crois au collectif et que j'ai toujours préféré le « NOUS » au « JE ».***

Sans regrets parce que dès mon engagement j'avais le sentiment que mon mandat serait un mandat de transition et que je ne ferai qu'un mandat. Mes ennuis de santé en septembre 2016 m'ont conforté dans ce sens.

Sans regrets parce que j'ai foi en la jeunesse et plus encore quand cette jeunesse affiche une expérience, une motivation. et des compétences certaines.

Sans regrets parce que j'ai la conviction que **votre** action s'inscrira dans la continuité de ce qui a été réalisé et que les projets engagés iront à leur terme.

Ma fonction de Maire m'a permis de côtoyer et de travailler avec des hommes et des femmes remarquables, **élus, fonctionnaires, représentants du monde associatif.**

J'ai pu mesurer le rôle très important, essentiel même, des **employés communaux**, qu'ils soient administratifs ou techniciens. Je veux, ici, les remercier publiquement pour leur précieux concours et pour la qualité de nos relations.

Maintenant, vous allez élire le nouveau Maire, votre « Capitaine de route », notre Maire à tous.

Cette élection est triplement historique.

D'abord en raison de la survenue de la pandémie du Corona Virus qui a retardé la mise en place du Conseil municipal issu des élections de pratiquement deux mois.

Pour la première fois la cérémonie n'a pas lieu dans la salle d'honneur de la Mairie mais ici dans la salle des fêtes de Jugon (pour respecter les règles de sécurité sanitaires imposées)

Ensuite c'est la première élection du Maire par un conseil municipal issu d'un scrutin organisé à l'échelle du territoire de la Commune Nouvelle.

Après ces considérations et avant de passer la parole à Jacky Gillet qui est le Doyen de cette assemblée il me reste à vous souhaiter une pleine réussite pour votre mandature. »

M. Jacky GILLET, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, a ensuite pris la présidence pour l'élection du Maire. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal :

M. Eric MOISAN, Mme Julie POUPART, M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. M. Laurent TRONEL , Mme Gwenaëlle AOUTIN, M. Patrick MÉNARD, Mme Chantal TARDY, M. Mickaël CARDIN, Mme Mauricette DIRR, M. Alexis POIDEVIN, Mme Servane GESRET, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, M. Robert LEBLANC, Mme Natacha CARRO, M. Jacky GILLET, Mme Adeline BRIVE, M. Cédric BOUGON, Mme Stéphanie FLÉGEAU, M. Philippe BERTRAND, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Thierry LÉBOUCHER et a dénombré 23 conseillers municipaux.

- ELECTION DU MAIRE

Eric MOISAN propose sa candidature.

Par vote à bulletin secret, les membres du Conseil Municipal procèdent à l'élection du Maire de JUGON LES LACS-COMMUNE NOUVELLE :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Bulletins blancs.	0
- Suffrages exprimés	23
- Majorité absolue	12
ONT OBTENU : - M. Eric MOISAN	23

M. Eric MOISAN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé MAIRE.

M. Eric MOISAN, élu Maire, a pris la présidence.

- DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le nombre d'adjoints est limité à 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, arrondi à l'entier inférieur. Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Par vote à main levée, le Conseil Municipal procède à la détermination du nombre des Adjoints. Le vote a donné les résultats suivants :

- 23 voix pour 6 adjoints.

- ELECTIONS DES ADJOINTS

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

*** ELECTION D'UNE LISTE D'ADJOINTS**

M. Eric MOISAN, Maire, propose la liste suivante :

- Jean-Charles ORVEILLON (composée de Jean-Charles ORVEILLON, Julie POUPART, Patrick MENARD, Christelle MEUNIER, Laurent TRONEL, Gwénaëlle AOUTIN.)

Le résultat du vote est le suivant :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
- Bulletins blancs.....	1
- Suffrages exprimés	22
- Majorité absolue	12
La liste présentée a obtenu :.....	22 voix

Les Adjoints suivants sont élus :

Jean-Charles ORVEILLON, Julie POUPART, Patrick MENARD, Christelle MEUNIER, Laurent TRONEL, Gwénaëlle AOUTIN.

- ELECTION DES MAIRES DES COMMUNES DELEGUEES

Les anciennes communes conservent leurs Maires Délégués, il convient de procéder à l'élection :

Le résultat est le suivant :

Candidats :

- Jugon Les Lacs : Jean-Charles ORVEILLON
- Dolo : M. Eric MOISAN

Par vote à bulletin secret (23 voix pour), le Conseil Municipal a élu comme Maire délégué pour :

- Jugon Les Lacs : Jean-Charles ORVEILLON
- Dolo : M. Eric MOISAN

- CHARTE DE L'ELU LOCAL

- « 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- « 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- « 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- « 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- « 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- « 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- « 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. » ;

Discours de M. le Maire, Eric MOISAN :

« Cher Roger, Chers collègues élus, Chers collègues anciens élus, Chères concitoyennes et concitoyens, Chers amis, Chère Brigitte, Mme et Mr les représentants de la presse locale

Je vous remercie très chaleureusement de votre présence dans ce contexte sanitaire si particulier.

En préambule de mon propos, permettez-moi de saluer et de remercier Jacky. Les hauteurs de son âge lui octroyant la qualité de doyen pour la circonstance et de fait, l'honneur de présider cette séance d'investiture. Merci Jacky, pour ton soutien sans faille depuis quelques années.

Vous l'imaginez bien, ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui. Si dans la vie d'une collectivité, ce moment est répété régulièrement tous les six ans, pour les élus cela reste un moment singulier et solennel.

Chers collègues, conseillères municipales et conseillers municipaux, je vous remercie chaleureusement de la confiance que vous venez de me témoigner. C'est une grande responsabilité que vous venez de me confier et j'en suis pleinement conscient.

Aussi, je mesure l'honneur qu'il m'est fait, en étant revêtu de l'écharpe tricolore. Un symbole de la république Française, officialisant une fonction au sein même de cette république.

Pour ma part, être maire ce n'est pas une fin en soi ! Ce qui m'anime, c'est d'apporter ma contribution à la vie de notre collectivité, c'est d'organiser et d'imaginer notre territoire de demain, en accord avec nos attentes et celles des générations futures.

Un tel engagement, une telle mission et de telles responsabilités ne peuvent s'assumer seul. D'ailleurs le mandat qui nous été confié, par les électeurs, le 15 mars dernier, ce n'est pas mandat à un seul homme, bien un mandat à une équipe.

J'en profite de cet instant, pour remercier tous les électeurs, qui malgré la période difficile que nous traversons, n'ont pas hésité à venir exercer leur droit de vote, avec un taux de participation de 61 %, quand la moyenne nationale était de 45 %.

Je souhaite à nouveau, en mon nom et nom de tous mes colistiers les remercier de la confiance qu'ils nous ont accordée et leur assurer que le mandat démocratique incontestable qu'ils nous ont confié, nous encourage à mettre tout en œuvre, à la hauteur de leurs attentes.

Comme je l'ai fait le soir même des élections, je remercie tous mes colistiers pour m'avoir suivi dans la démarche. Je tiens également à saluer tous les candidats qui ont accepté de se soumettre aux suffrages de notre population. Probablement que les motivations des uns et des autres étaient différentes, pour autant, cela a permis de faire valoir la démocratie sur notre commune.

Le temps de la campagne et des élections s'en est allé, dorénavant progressons ensemble, par des échanges, des confrontations d'idées et des prises de décisions et où seul, l'intérêt général doit nous animer au bénéfice de nos concitoyens.

Pour ceux qui me connaissent et sûrement que mes colistiers l'ont déjà remarqué, l'engagement, le dynamisme, la rigueur, la transparence sont des principes primordiaux à mes yeux. Si nous partageons ces valeurs, auxquelles j'ajouterai le respect et le dialogue, alors nous vivrons un mandat enrichissant et exaltant.

Au lendemain des élections, nous sommes fiers d'être élus et de représenter la population, mais cela n'occulte pas, que nous devons parallèlement faire preuve d'humilité. La gestion d'une commune est une lourde responsabilité et seuls les élus en sont garants.

Garants, nous le sommes aussi, pour la trajectoire sur laquelle nous souhaitons inscrire notre collectivité. Pour ma part je considère que le mandat écoulé a tracé le sillon, il nous appartient d'en affirmer la direction.

A l'heure où certains villages assistent impuissants à leur désertification, nous avons l'immense chance d'avoir une multitude de services de proximité, une diversité de commerces et d'entreprises. Notre tissu associatif n'est pas en reste et contribue allègrement à la renommée de notre territoire.

Soyons fiers de ces atouts, préservons-les, enrichissons les... qui plus est dans cette période si particulière que nous vivons.

Tel doit être le sens de notre action, pour le bien-être de nos habitants, mais aussi pour projeter notre commune dans les prochaines décennies et faire de Jugon les Lacs Commune Nouvelle un véritable pôle de proximité, entre Lamballe et Dinan.

Aussi, je suis intimement convaincu que l'attractivité de notre territoire et la pertinence de son existence passeront inéluctablement par notre capacité à être ambitieux, créatif, tant à l'échelle communal, qu'à l'échelle de notre communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer.

C'est dans cet état d'esprit que nous déclinons notre programme électoral en projets en y associant la population à travers des ateliers participatifs.

Chers collègues je compte sur vos valeurs et votre volonté d'œuvrer ensemble pour atteindre nos objectifs.

Ensemble, ce sera aussi avec le personnel communal. Avant de prendre ma décision pour un nouvel engagement dans la vie locale, mes relations avec le personnel ont conditionné ma réflexion. Je peux vous assurer leur profond engagement et leur loyauté envers la commune et ses habitants. C'est dans un respect et une confiance réciproque que je souhaite maintenir nos relations. Vous êtes l'élément central de notre institution et vos compétences sont au service de l'intérêt général. Nul doute que votre professionnalisme contribuera à la réussite de nos projets.

Avant de clore mon propos, je souhaite adresser de nouveau quelques remerciements.

Tout d'abord à l'égard de ma famille, épouse, enfants, ma mère, beaux-parents, qui me soutiennent dans la démarche. Je peux vous assurer que la vie d'un élu ne raisonne pas toujours avec la vie familiale. Une pensée particulière pour mes parents et plus particulièrement à mon père qui serait fier de moi s'il était toujours des nôtres.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement tous les anciens élus, qui m'ont fait grandir dans mes missions. Quelques-uns d'entre eux sont devenus de vrais amis, ils se reconnaîtront.

Je porte une note particulière à mon ami Jean Mégret. Jean un personnage attachant, qui a œuvré tant d'années pour la collectivité, avec toujours l'envie de la projeter vers l'avant.

Une page se tourne pour eux, je crains que certains d'entre eux dépriment de ne plus exercer un rôle d'élu local et je me demande si nous n'allons pas constituer un conseil des Sages...

Je clôturerai par une attention particulière à l'égard de Roger. Si j'en suis là aujourd'hui et si nous en sommes là aujourd'hui, Roger y en est pour beaucoup et pour multiples raisons. Parmi elles je n'en citerais qu'une : La création de la commune nouvelle. Je l'ai souvent dit, un tel projet ne peut se conduire que si les deux maires ont la volonté et l'état d'esprit de le mener. Avec Roger ce fût totalement le cas, je suis fier de notre réalisation et je suis fier d'avoir œuvré avec toi, Roger.

Ta personnalité caractérisée par ton sens de l'analyse, ton calme et ta diplomatie, restera un modèle pour moi.

Merci Roger pour ton soutien et pour toute ton action au bénéfice de notre commune et parfois au détriment de ta santé.

En guise de mots de la fin,

Soyons fiers de notre commune, aidons-la à prendre de la hauteur et œuvrons dans l'intérêt général des concitoyens.

Vive Jugon Les Lacs Commune Nouvelle »